

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



Périodique : semestriel

No. 2, décembre 2023

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donisongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)**13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V^e-IV^e siècles av. J. C.)**33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII^e-XI^e siècles)**47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle**65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I^{er} contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée**78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)**95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie**106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII^e et XIX^e siècles**130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)**146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII^e siècle – 2009**157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle**173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)**191-201

Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)**202-217

Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique**218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire**230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon**252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste**270-288

Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra**289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine**309-321

Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville***322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée**348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso**360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda**371-382

Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès**383-397

Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)

Ouollo Adama TOURÉ

Doctorant en histoire de la Grèce antique
Université Alassane Ouattara, Bouaké
toureuollo@yahoo.fr

Résumé

Les guerres médiques (492-479 avant J.-C.) opposèrent les Grecs aux Perses à l'époque classique. Ce conflit mobilisa beaucoup de ressources et marqua les rapports entre les deux civilisations. Les causes de ce conflit sont nombreuses et s'entremêlent. Mais, les prodromes de cette guerre sont liés aux ambitions personnelles d'un homme d'État milésien, Aristagoras de Milet. Il fut le principal maître d'orchestre de la révolte ionienne qui précéda les guerres médiques. Pour accroître son influence politique et sauvegarder son pouvoir, il posa des actions politiques et diplomatiques qui conduisent à l'embrassement de l'Ionie et au déclenchement des guerres médiques.

Mots clés : Rébellion, ambitions personnelles, Grecs, Perses, Aristagoras

Abstract:

The Persian wars opposed the Greeks to the Persians in the classical period. This conflict mobilized a lot of resources and marked the relationship between the two civilizations. The causes of this conflict are numerous and intertwined. But the prodromes of this war are linked to the personal ambitions of a Milesian statesman, Aristagoras of Miletus. He was the main orchestrator of the Ionian revolt which preceded the Persian war. To increase his political influence and safeguard his power, he took political and diplomatic actions that led to the burning of Ionia and the outbreak of the Persian war.

Key words: Rebellion, personal ambitions, Greeks, Persians, Aristagoras

Introduction

L'Histoire révèle que la longue marche de l'humanité fut marquée par de grands conflits provoqués par des actions individuelles.¹ Les conflits constituent des activités humaines ayant traversé les époques. L'un des conflits importants de l'époque antique fut les guerres médiques (492-479). Elles opposèrent au V^e s. avant notre ère l'empire perse aux cités grecques d'Europe. Elles marquèrent fortement l'histoire des rapports entre, d'une part les Grecs et les Perses, et

¹ Nous pouvons citer en exemple la deuxième guerre mondiale (1939-1945) marquée par les actions d'Hitler.

d'autre part, les Grecs eux-mêmes. L'avènement de cette guerre ne saurait se départir dans une certaine mesure des ambitions personnelles de certains hommes d'État dont le principal fut Aristagoras de Milet. En effet, les guerres médiques (492-479) furent précédées et liées à la révolte ionienne (500-494) conduite par ce dernier.

Des auteurs modernes ont consacré des études sur les guerres médiques et les événements qui les précédèrent notamment ceux de la révolte ionienne. Parmi ces auteurs, nous citons A. Queyrel, P. Green et P. Brun. Ces auteurs ont consacré de longs développements à certains pans de ces événements notamment leurs causes, leurs déroulés et leurs conséquences. Mais, le constat est que le récit consacré aux actions d'Aristagoras est peu prolix. P. Green (2008 : 56-57) présente effectivement Aristagoras comme le meneur de la révolte tout en soulignant certaines de ses actions diplomatiques en Grèce continentale. Cependant, il occulte les raisons personnelles d'Aristagoras qui le poussèrent à soulever l'Ionie contre la Perse. A. Queyrel (2003 : 82-84) quant à elle souligne l'ambassade d'Aristagoras en Grèce continentale et les raisons du soutien militaire d'Athènes aux Ioniens. Tout comme P. Green, elle occulte les motivations personnelles d'Aristagoras et ses nombreuses actions de défiance contre le pouvoir perse. P. Brun (2020 : 15-17) accorde un développement aux prémices des guerres médiques. Dans ce développement, il évoque le rôle joué par Aristagoras dans la révolte ionienne. Toutefois, il reste muet sur certains aspects de cette révolte comme les raisons du soutien d'Aristagoras aux Naxiens. Nous entendons donc contribuer davantage à mettre en lumière la responsabilité d'Aristagoras dans le déclenchement des guerres médiques à travers la révolte ionienne.

La geste d'Aristagoras eut des répercussions sur deux grands ensembles géographiques et politiques à savoir l'Europe et le monde des cités grecques, et l'Asie dominée par l'empire perse. Le monde grec était à cheval entre l'Europe et l'Asie. La Grèce d'Europe encore appelée la Grèce balkanique était la partie du monde grec située sur le continent européen. Elle était située entre la mer ionienne et la mer Égée. Quant à l'empire perse, à son apogée, celui-ci était limité au nord par la mer noire (ou Pont-Euxin) et la mer caspienne, au sud par la péninsule arabique, le golfe persique et l'océan indien, à l'est par l'Inde, et à l'ouest par la Grèce d'Europe, la mer méditerranée et l'Égypte. Cet empire comptait dans son domaine la Grèce d'Asie dont l'une des régions était l'Ionie, épiceutre de la révolte.

Aristagoras ayant été le chef d'orchestre de cette révolte, cela nous amène à nous questionner sur ses ambitions et la portée de ses actions. D'où la question suivante : quelle fut la

responsabilité d'Aristagoras de Milet dans le déclenchement des guerres médiques ? Pour répondre à cette interrogation, notre démarche a consisté à exploiter minutieusement les *enquêtes* d'Hérodote consacrées aux guerres médiques notamment les livres IV, V et VI qui traitent de la révolte ionienne. Nous y avons relevé toutes les allusions qui se rapportaient à Aristagoras de Milet. Nous avons analysé les faits qui en découlent et leur place dans le contexte général des guerres médiques. À partir de cette analyse, nous avons bâti notre plan autour de trois principaux axes. Le premier axe situe le contexte de la révolte d'Aristagoras en mettant en relief la situation politique de la Grèce d'Asie et les circonstances de l'accession d'Aristagoras au pouvoir à Milet. Le second axe détermine les motifs de la révolte où nous soulignons les motivations personnelles d'Aristagoras et ceux des autres Ioniens. Enfin, le troisième axe relève les actions diplomatiques et politiques d'Aristagoras, et les conséquences de ces actions.

1. La situation politique de la Grèce d'Asie et d'Aristagoras de Milet avant la révolte ionienne

La côte occidentale de l'Asie Mineure fut occupée par les Grecs entre le XI^e s. et le VIII^e s. Du nord au sud, elle était occupée par les Éoliens, les Ioniens et les Doriens (N. Richer 2017 : 44). Pour mieux comprendre la révolte qui naquit dans cette région, il convient de présenter le contexte politique de la région et les circonstances de l'arrivée d'Aristagoras au pouvoir à Milet.

1.1. L'hégémonie perse sur la Grèce d'Asie

Au début du V^e s., les cités grecques d'Asie se trouvaient sous la domination perse. Cette domination s'était imposée à elles après la chute du royaume lydien en 546/5, car avant la conquête perse, ces mêmes cités étaient sous l'emprise des Lydiens. En dépit de quelques résistances, celles qui avaient refusé de faire défection à la Lydie furent tour à tour soumises par Cyrus le Grand et son armée (B. Vergnaud 2012 : 301). L'organisation de l'empire regroupa les cités soumises au sein de deux satrapies : la Lydie dont le gouvernorat était à Sardes, incluait toute l'Ionie, tandis que la Phrygie englobait les Dardanelles, la mer de Marmara (Propontide) et les rivages méridionaux de la mer Noire (P. Green 2008 : 40).

À la tête de l'administration de ces provinces étaient nommés des Satrapes qui détenaient les pouvoirs administratif et militaire avec le titre de vice-roi. Pour la gestion des affaires locales,

les Perses installaient au pouvoir une élite favorable à leur politique.² Ces hommes étaient appelés des tyrans.³ La tyrannie n'était pas nouvelle en Grèce. Comme forme de gouvernement, la tyrannie était généraliser dans la vie politique des cités grecques vers la fin du VII^e s. et au début du VI^e s. Elle fut une constante dans la vie politique grecque, servant parfois de transition entre la royauté et la démocratie (P. Petit, 1971 : 87). Par ailleurs, les cités soumises furent astreintes à payer un impôt annuel. Hérodote (VI, 42.) affirme à ce propos : « *Le gouverneur de Sardes Artaphernès fit venir des députés des villes. (...) il mesura leur territoire en parasanges, (...) et, d'après cette mesure, fixa les tributs que devait payer chaque cité, tributs qui depuis lors sont restés constamment et jusqu'à mon époque inchangés (...)* ». D'après P. Green (2008 : 49), le tribut levé sur les Grecs d'Asie, avec la Carie, la Lycie et la Pamphylie se montait à 400 *talents* ou 2400000 *drachmes* ; équivalent à ce que l'Athènes du V^e s. tirait de l'ensemble de son empire maritime.

En somme, la domination perse n'était pas tout à faire imposante qu'on pourrait le croire. La vie sociale ne connut pas de profonds changements sous les Perses. Les Perses se montrèrent tolérants vis-à-vis des pratiques culturelles et religieuses des Grecs. Les cités furent soumises à un tribut relativement acceptable sous des régimes tyranniques. C'est dans cet environnement qu'Aristagoras arriva au pouvoir à Milet.

1.2. L'accession d'Aristagoras au pouvoir à Milet

L'arrivée d'Aristagoras au pouvoir à Milet marqua un tournant dans les rapports entre les Grecs d'Asie et les Perses.

Aristagoras pris le contrôle de la cité lorsque son cousin et gendre Histiée partit à la cour de Darius en tant que conseiller. D'après Hérodote (V, 30.), Aristagoras reçut le gouvernement de la cité par la volonté d'Histiée. Si l'on s'en tient à ces faits, Aristagoras succéda à Histiée du fait de leurs liens de parenté. Mais au-delà de ce fait, nous pouvons également affirmer qu'Aristagoras aurait été un lieutenant fidèle (L. Dubeux 1841 : 105), un conseiller indéfectible d'Histiée. Ce dernier pouvait donc compter sur sa loyauté pour maintenir son influence à Milet

² Hérodote, 1996, V : 11-12 ; P. Green, 2008 : 46 ; M.-C. Amouretti et F. Ruzé, 2001 : 101. Sur l'organisation, le fonctionnement et la perception de l'impôt dans l'empire Perse, voir Debord, 1999 : 19-166.

³ Le tyran, loin de la définition moderne que nous lui connaissons à savoir un souverain despotique, injuste et cruel, ne l'est pas forcément dans l'antiquité grecque. En effet, les tyrans étaient des chefs qui ont pris le pouvoir par la force, de façon illégitime, sans être pour autant l'objet de la réprobation générale.

(Hérodote, 1996, V : 23). Avec l'accord de Darius, Aristagoras assurait donc les fonctions de tyran de Milet. Ces événements se déroulaient autour de 511.

Aristagoras était à la tête d'une cité qui se démarquait de ses sœurs : Milet « *avait atteint le plus haut point de sa prospérité, ce qui en faisait aussi à cette époque la parure de l'Ionie* » (Hérodote, 1996, V : 28). En effet, dès les VIII^e et VII^e s., Milet était, après Tyr et Carthage, la ville la plus commerçante du monde. Elle était la métropole ou la cité-mère de pas moins de quatre-vingts colonies, depuis le Bosphore jusqu'au Danube (A. Saulnier, 2013 : 95). La monnaie milésienne devint la monnaie principale dans les échanges dans la région (I. Gobry 2001 : 9).

En plus d'être prospère, la cité jouissait d'une certaine autonomie. En effet, depuis la domination lydienne, un accord existait entre Crésus et Milet qui conférait à cette dernière une certaine autonomie (R. Grousset, E. G. Léonard 1956 : 569). Milet conserva ce privilège en présence de la domination perse grâce à ses hommes politiques qui surent, dans leurs intérêts, se faire le parti des souverains achéménides. Ils le firent à deux occasions. La première occasion s'est présentée lors de la conquête de l'Ionie. Au moment d'entrée en guerre contre Crésus, Cyrus avait envoyé des hérauts aux Grecs pour leur suggérer de faire défection aux Lydiens et de se ranger à ses côtés. Les Ioniens refusèrent l'invitation de Cyrus. Seule Milet, qui avait fait savoir à Cyrus qu'elle était prête à négocier, obtint un traité aux mêmes conditions que le Lydien (Hérodote, 1960 : VI, 141.). La seconde occasion eut lieu au cours de l'expédition de Darius contre les Scythes. Deux fois, selon Hérodote (1960 : IV, 133 et 136.), les Ioniens qui étaient commis à la garde du pont eurent l'occasion de causer la perte de l'armée en détruisant le pont ; mais, deux fois ils s'y refusèrent. Le principal défenseur de ce refus fut Histiée de Milet, cousin et gendre d'Aristagoras. Il soutint auprès de ses pairs d'Ionie qu'ils détenaient leur pouvoir par la bienveillance de Darius et qu'ils ne devraient pas trahir sa confiance afin de sauvegarder leur pouvoir (Hérodote, 1960 : IV, 137-138.). Une fois encore, l'intérêt personnel des tyrans pris le dessus sur celui de leurs concitoyens, la liberté.

Aristagoras était donc à la tête d'une cité dont le leadership était important dans la région. À l'instar de ses pairs installés par les Perses, il était l'interlocuteur privilégié du Grand Roi ou du Satrape et il était responsable, en particulier, de la levée de l'impôt et de son versement. Il devait veiller à l'ordre et à l'obéissance de ses concitoyens (M.-C. Amouretti, F. Ruzé 2001 : 101). C'est dans cet environnement que nous qualifions de paisible et de bonne collaboration qu'une décennie plus tard Aristagoras devint le principal meneur d'une révolte en Ionie contre les Perses.

Au total, Aristagoras arriva au pouvoir au moment où les cités grecques étaient sous domination perse. Cette domination n'était pas aussi pesante comparée à celle de Crésus. Il exerça ses fonctions de tyran avec l'approbation de Darius comme la plupart de ses pairs d'Ionie. La révolte qu'il souleva vint mettre un terme à cette bonne collaboration.

2. Les motifs de la révolte d'Aristagoras

Les motivations personnelles d'Aristagoras furent déterminantes dans le déclenchement de la révolte ionienne. La quête d'une influence plus importante et la volonté de conserver le pouvoir furent les principales motivations de ce dernier. Ces deux raisons furent toutefois liées à l'affaire de Naxos.

2.1. La volonté d'Aristagoras de soumettre Naxos à son pouvoir

Le désir de domination pousse souvent les hommes politiques à entreprendre des entreprises périlleuses pour eux et pour les États qu'ils dirigent. Ce fut le cas d'Aristagoras qui voulut profiter de la crise sociale que connaissait la cité de Naxos pour y étendre son influence.

Naxos était la plus grande île des Cyclades. Son rayonnement à la fin de l'époque archaïque fut particulièrement important en Égée. Elle servait d'étape le long de la route maritime qui reliait l'Europe à l'Asie Mineure. À la fin de l'époque archaïque, Hérodote (1996 : V, 28.) dit de l'île de Naxos qu'elle tenait, par son opulence, le premier rang parmi les îles. Comme c'est le cas pour certains États modernes, les richesses de Naxos faisaient d'elle une cité instable politiquement du fait de la lutte des classes sociales et des convoitises extérieures. En effet, au VI^e s. av. J.-C., un régime oligarchique fut renversé par la tyrannie de Lygdamis.⁴ Puis, avec l'aide des Spartiates, l'île serait revenue à une oligarchie, le parti des gros (sans doute des grands propriétaires terriens) (Hérodote (1996 : V, 30).⁵ Une nouvelle *stasis*, orchestrée par le peuple, aurait permis de les renverser autour de 500/499. Les oligarques se réfugièrent alors à Milet sous le gouvernement d'Aristagoras.

⁴ Lygdamis, Tyran de Naxos de 538-525. Il serait venu au pouvoir avec l'aide de Pisistrate qui menait une politique expansionniste dans les Cyclades.

⁵ La cité de Sparte était connue en Grèce comme le modèle parfait de l'oligarchie. C'est la cité qui durant son histoire s'est montrée conservatrice et promotrice de ce régime de gouvernement dans le monde grec antique. Usant de sa prépondérance politique, militaire et économique, elle était à l'origine de nombreux renversement politique dans de nombreuses cités au profit de l'oligarchie.

En exil, les dirigeants déçus vinrent à Milet solliciter l'appui d'Aristagoras pour reconquérir le pouvoir à Naxos. La proximité et la puissance de Milet pourraient justifier cette sollicitude car, comme nous l'avons souligné, Milet était prospère et elle jouissait d'un statut particulier dans le contexte de la domination perse. Aussi, l'hypothèse des liens de parenté pourrait également répondre à la question, car les îles Cyclades étaient en partie doriennes et en partie attiques (E. Hermann-Otto 2005 : 56).

Aristagoras prêta une oreille attentive à l'appel des exilés naxiens. Hérodote se veut clair sur les intentions d'Aristagoras. À ce propos, il affirme : « *Lui [Aristagoras], ayant réfléchi que, si grâce à son aide ils [les Naxiens] rentraient au pays, il serait maître de Naxos* » (Hér., V, 30). Aristagoras eut donc à cœur, à en croire Hérodote, d'étendre sa domination sur Naxos. Il estimait sans doute que s'il parvenait avec l'aide du Grand Roi à faire tomber Naxos, ce dernier le mettrait à la tête de cette cité. À défaut, il aurait tout de même eu dans la cité une influence politique et d'autres avantages économiques promis fort probablement par les Naxiens.

Dans son engagement à soumettre Naxos, Aristagoras s'en pressa de mettre en place une armée. Il décida alors de solliciter l'aide d'Artaphernès, satrape de Lydie. Aristagoras demanda l'aide à Artaphernès en lui promettant des fonds considérables s'il consentait à sa proposition et de lui rembourser les frais qu'il engagerait contre les Naxiens. Il présenta cette campagne comme une occasion pour le Grand Roi d'occuper des positions stratégiques dans la région (Hérodote 1996 : V, 30). Artaphernès se laissa convaincre par les propositions d'Aristagoras. Il mit à sa disposition deux cents vaisseaux (Hérodote, 1996 : V, 31). Outre le fait que l'infériorité militaire put pousser Aristagoras à demander le soutien du satrape perse, nous pensons qu'il n'avait autre choix que d'associer les Perses du moment où il était sous leur domination. Le simple fait de mobiliser des troupes sans leur aval lui aurait valu de perdre son pouvoir pour insubordination ou tentative de déstabilisation de l'empire.

En somme, profitant de l'appel des exilés de Naxos, Aristagoras ambitionna d'étendre sa domination sur Naxos. Pour ce faire, il sollicita et obtint le soutien du Grand Roi par l'intermédiaire d'Artaphernès. Dès lors, il pouvait mener son expédition contre Naxos.

2.2. L'échec de l'expédition de Naxos et la volonté d'Aristagoras à se maintenir au pouvoir.

En 499/8, Aristagoras fut fin prêt pour mener son expédition contre Naxos. Le déroulement et l'issue de cette expédition marquèrent une rupture dans les relations entre Aristagoras et les Perses.

Après avoir achevé ses préparatifs et obtenu le soutien du pouvoir central, Aristagoras mit en route contre Naxos son armée formée de contingents grecs et perses. En dépit de l'armée nombreuse d'Aristagoras, l'expédition n'eut pas les résultats escomptés. Elle échoua. D'après Hérodote (1996 : V, 33), des brouilles survinrent entre Aristagoras et Mégabatès au sujet d'un mauvais traitement que ce dernier infligeait à un allié. Refusant de mettre fin au supplice qu'il imposait à son hôte, Aristagoras entreprit de le faire lui-même. Sur ce fait, Aristagoras fit comprendre à Mégabatès qu'il se devait de lui obéir. Il le fit en ces termes : « *Toi, qu'as-tu à faire ici avec ces gens ? Artaphernès ne t'a-t-il pas envoyé pour m'obéir et naviguer où, moi, j'ordonnerai ? Pourquoi te mêles-tu de tout ?* » (Hérodote, 1996 : V, 33). Se sentant blessé par ces paroles, le prince perse aurait fait avertir les Naxiens du danger qui les attendait. Ceci nous semble peu probable. Si la nouvelle de l'attaque arriva aux oreilles des Naxiens, cela ne pourrait-il pas être le fruit d'un ébruitement rapporté par un quelconque individu ionien opposé à l'entreprise d'Aristagoras ? Une telle expédition pouvait-elle se préparer dans le secret ? Pour nuire à Aristagoras, Mégabatès se mettrait-il à dos Darius en mettant à mal ses projets pour les Cyclades ? De telles interrogations nous emmènent à émettre des doutes quant à la prétendue information livrée par Mégabatès aux Naxiens. Quoi qu'il en soit, on trouva la ville en état de défense. Quatre mois durant, ils mirent le siège sur Naxos mais ne purent prendre la ville. À court de vivres et d'argent, ils se résignèrent à abandonner la conquête de la cité et retournèrent en Asie. L'expédition fut un échec et Aristagoras, au vue de tous les événements qui précédèrent le siège, devait craindre de la suite à donner à cet échec.

Il est clair que l'infortune d'Aristagoras engendrerait des conséquences à plusieurs niveaux tant sur sa personne même que sur l'empire perse. La participation des Perses dans l'entreprise d'Aristagoras était bien remarquable que son échec ne pouvait rester sans conséquence pour le grand empire perse. La résistance de Naxos pouvait être interprétée comme l'échec de l'armée perse dans sa conquête de Naxos. Ainsi, une fois encore se manifesterait la faiblesse de cette armée dans l'empire et dans les autres régions convoitées. Le prestige de

l'empire se verrait donc mis à mal. Ce qui pourrait indubitablement susciter des velléités de soulèvement en son sein. Outre le prestige de l'empire mis à mal, Hérodote (1996 : V, 31 et 34.) évoque une perte considérable de moyens financiers dans cette expédition. Car en effet, la mise en route de l'armée nécessitait des frais importants notamment pour l'entretien de l'équipement militaire, l'indemnisation des soldats et les vivres. L'expédition fut onéreuse pour l'empire perse même si cela pourrait paraître insignifiant pour Darius contrairement à Artaphernès.

Quant à Aristagoras, Hérodote le présente culpabilisant de cet échec et craignant pour sa survie politique. Dans l'impossibilité de pouvoir s'acquitter de ses engagements vis-à-vis d'Artaphernès et de l'armée de mercenaires qui était dans l'impatience d'être payée, Aristagoras voyait dès lors ses jours comptés à la tête de Milet. Que faire alors ? Sur la question, Hérodote (1996 : V, 35.) affirme que « *C'est sous l'empire de ces multiples craintes qu'il projeta de se révolter.* ». Aristagoras décida donc de se révolter contre l'autorité Perse pour sauvegarder ses privilèges.

En somme, les événements de Naxos furent le catalyseur de la rupture des relations entre Aristagoras et les Perses. Ambitieux qu'il était, en tant qu'homme politique avide du pouvoir, Aristagoras souhaitait soumettre à son autorité Naxos. Il rallia les Perses à sa cause. Cependant l'expédition échoua. Dès lors, Aristagoras s'attendait à répondre de cet échec vis-à-vis des Perses. Dans l'impasse, il décida alors de soulever les cités ioniennes.

3. La rébellion d'Aristagoras de Milet

Craignant les conséquences de son échec à Naxos, Aristagoras choisit la rébellion là où il pouvait envisager l'exil ou attendre d'assumer les conséquences de cet échec. Il se résolut à un conflit ouvert contre la Perse entraînant avec lui l'Ionie. Par ses actions, il embrasa la région.

3.1. Les actions politiques et diplomatiques d'Aristagoras contre l'autorité perse

Pour manifester sa rébellion, Aristagoras mena plusieurs actions politiques et diplomatiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Ionie.

À l'intérieur de l'Ionie, Aristagoras commença par convaincre certains de ses pairs de son projet, puis lança une politique d'agression contre la Perse par le rapt de navires perses, par la frappe d'une monnaie et en proclamant la fin de la tyrannie en Ionie.

Après avoir nourri l'idée de la révolte, la première idée qui vint à l'esprit d'Aristagoras fut d'associer certains de ses pairs à son projet. À ce propos, Hérodote (1996 : V, 36) affirme : « *Il tint un conseil avec ses partisans, où il exposa son avis personnel et le message venu d'Histiée. Tous opinèrent dans le même sens et poussèrent à la révolte (...).* ». Histiée avait transmis par le biais d'un de ses esclaves un message à Aristagoras lui demandant de susciter une révolte dans la cité. Il espérait qu'avec les troubles suscités dans la cité, le Grand Roi le fît venir à Milet pour ramener l'ordre et le calme. Aristagoras n'eut pas de difficulté à convaincre ses partisans en dépit des inquiétudes de l'historien Hécateé.

Après le conseil, le premier acte de la révolte fut la prise avec leurs commandants des navires qui avaient été mobilisés contre Naxos. À ce sujet, Hérodote (V, 36-37.) affirme :

on n'en décida (...) qu'un du parti se rendrait par mer à Myonte, à l'armée revenue de Naxos, qui se trouvait en ce lieu, pour tâcher de saisir les commandants qui étaient à bord de ces vaisseaux. Ce fut Iatragoras qui fut envoyé pour cela ; il s'empara par ruse d'Oliatos fils d'Ibanollis de Mylasa, d'Histiée fils de Tynnès de Termère, de Coès fils d'Erxandros, à qui Darius avait donné Mytilène, d'Aristagoras fils d'Héracléidès de Kymé, et de beaucoup d'autres (...).

L'on pourrait affirmer que l'idée du rapt des navires ait été inspirée par l'opinion d'Hécateé (Hérodote, 1996 : V, 36). Mais plusieurs autres raisons pourraient justifier cet acte. Tout d'abord, le besoin de moyens ou équipements militaires nécessaire à la réalisation du projet notamment pour le transport des soldats et du ravitaillement. En outre, en capturant la flotte, Aristagoras neutralisait par la même occasion les forces et soutiens perses de la région. Cette flotte comptait dans ses rangs des soldats Grecs d'Asie à leur tête les tyrans des cités ; des tyrans qu'Aristagoras ne pouvait certainement pas mobiliser pour la révolte. Les navires furent pris et, par cet acte, Aristagoras venait de manifester directement aux Perses ses intentions.

Après le rapt des navires perses, Aristagoras pris alors des décisions politiques en Ionie pour se concilier les Ioniens. D'après Hérodote (1996 : V, 38) :

D'abord il renonça en parole à la tyrannie et établit à Milet l'égalité des droits, pour décider les Milésiens à s'associer de bon gré à sa rébellion ; puis, il établit le même régime dans le reste de l'Ionie ; quelques-uns des tyrans furent par lui expulsés ; quant à ceux qu'il avait fait saisir sur les vaisseaux qui l'avaient accompagné à Naxos, voulant complaire aux villes, il les livra et remit chacun d'eux à la ville d'où il était.

Aristagoras prétendit démissionner mais en réalité il ne le fit pas. Il conserva le pouvoir prétextant le détenir que de l'assentiment de la population. L'établissement de l'égalité dans Milet ne fut autre que la correction d'une injustice et le moyen pour lui d'amener les Milésiens à s'impliquer davantage dans son entreprise. Proclamer l'égalité, c'est proclamer tous les citoyens égaux. À ce titre, tous les citoyens participent à la défense de la cité, à la préservation des terres, et aux prises de décision. En outre, Aristagoras fit arrêter certains tyrans. Par cet acte, il s'opposa au gouvernement perse dans toute l'Ionie et montra aux Ioniens sa détermination à les libérer du joug perse. Aussi, l'écho de l'attitude d'Aristagoras s'opposant à Mégabatès pour défendre Scylax (Hérodote, 1996 : V, 33), le conforterait dans sa logique de libérateur aux yeux des Ioniens. Il pouvait dès lors s'attirer le soutien du peuple.

Outre ces mesures, Aristagoras marqua sans doute une rupture dans la politique monétaire. Il est fort probable qu'il ait entrepris de mettre fin à la présence de la monnaie impériale en Ionie par la mise en circulation d'une nouvelle monnaie. En effet, G. Moucharte (1984 : 29 et 31), dans une étude, soutient que des monnaies d'argent auraient été frappées entre la chute de Crésus en 546 et la ruine de Milet en 494, dont certaines, compte tenu du style archaïque de leur type, se situent entre 500 et 494. Outre la rupture qu'elle voudrait marquer, la nouvelle monnaie aurait pour but également de faciliter les échanges entre les cités ioniennes dans le contexte de la révolte.

En dépit des actions de défiance menées en Ionie pour manifester sa rébellion et susciter l'attachement et l'adhésion des Ioniens, Aristagoras se rendit compte de ses faiblesses. Ainsi, il entreprit des actions diplomatiques pour avoir l'aide militaire de certaines cités grecques d'Europe. Il mena deux ambassades auprès de Sparte et Athènes. D'après Hérodote (1996 : V, 38), Aristagoras « *partit lui-même sur une trière en mission pour Lacédémone ; car il avait besoin de trouver quelque part une puissante alliance.* ». Conscient des moyens que possédaient les Ioniens ; lesquels moyens pouvaient être qualifiés d'insignifiant face à ceux des Perses, Aristagoras vit la nécessité de s'adjoindre des alliés puissants. Il se tourna vers Sparte où Cléomène était roi ; « *il vint s'entretenir avec lui, (...) portant une tablette de cuivre où étaient gravés les contours de toute la terre, toute la mer et tous les fleuves.* » (Hérodote, 1996 : V, 49). Cléomène I^{er} était l'un des deux rois en fonction à Sparte. Il avait hérité du pouvoir sous fond de désaccords avec son frère Dorieus qui lui revendiquait la légitimité de la royauté après la mort de leur père Anaxandride. Les rois spartiates avaient un peu les caractères de chefs militaires

spécialisés ; ils pesaient dans la décision de rentrer ou non en guerre contre une cité (J. de Romilly 1999 : 277).

Face à Cléomène, Aristagoras dit en substance :

Les fils des Ioniens, au lieu d'être libres, sont esclaves, très grand sujet de honte et de peine pour nous-mêmes, mais aussi, en dehors de nous, pour vous, d'autant que vous tenez le premier rang en Grèce. Eh bien donc, arrachez à la servitude les Ioniens, homme du même sang que vous. Il est aisé pour vous d'y réussir. Les Barbares, en effet, sont sans force militaire ; tandis que vous, vous êtes parvenus, pour la guerre, au plus haut point de valeur. Et voici avec quoi ils combattent : des arcs et de courtes piques ; ils marchent au combat portant de larges braies et, sur la tête, de simples bonnets. Dans cet équipage ils sont faciles à vaincre. En même temps, les habitants de ce continent possèdent plus de richesses que n'en possèdent même tous les autres peuples ensemble, à commencer par l'or : argent et cuivre, étoffes brodées, bêtes de somme et esclaves ; ces richesses, si le cœur vous en dit, vous pourriez les avoir à vous (...). (Hérodote, 1996 : V, 49)

En dépit de tous ses arguments flatteurs, Aristagoras n'eut pas gain de cause auprès de Cléomène I^{er}. La raison de cet échec, selon Hérodote, serait le temps qu'aurait duré la marche des Lacédémoniens de Sparte à Sardes. Cléomène I^{er}, irrité du fait de la durée du trajet de trois mois donnée par Aristagoras, refusa la demande de ce dernier malgré ses insistances (Hérodote, 1996 : V, 51). Pour comprendre le refus du roi, il faut souligner qu'envoyer un corps expéditionnaire sur une telle distance nécessiterait sans aucun doute beaucoup de moyens financiers et d'équipements militaires alors que l'argent était un problème récurrent pour Sparte (Thuc., I, 141, 3-4). Aussi les Spartiates s'engageraient-ils sur un terrain qu'ils ne maîtrisaient pas exposant par ce fait la vie de nombreux soldats. Cléomène I^{er} avait aussi peut-être connaissance des capacités militaires importantes en termes de mobilisation d'hommes de l'empire Perse au contraire de l'armée spartiate qui ne fut pas toujours assez nombreuse pour ses besoins (M. Finley, 1999 : 198). Après avoir tenté de convaincre par tous les moyens Cléomène I^{er} durant son séjour d'au moins trois jours à Sparte, Aristagoras ne put obtenir la participation des Lacédémoniens à sa rébellion. Il poursuivit sa tournée à Athènes.

Hérodote (1996 : V, 97.) affirme qu'« *Aristagoras de Milet chassé de Sparte par le Lacédémonien Cléomène, arriva à Athènes ; car cette cité était, de toutes les autres, la plus puissante. Il parut devant le peuple, et tint les mêmes discours qu'à Sparte sur les richesses de l'Asie et la guerre contre les Perses [...].* ». À en croire Hérodote, Athènes et Sparte étaient les principales puissances militaires du monde grec au début du V^e s. Il souligne qu'Aristagoras fut

introduit devant l'assemblée du peuple contrairement à Sparte où il fut reçu par le roi seul. Il faut comprendre qu'Aristagoras arriva à Athènes au moment où les Athéniens mirent fin à la tyrannie et que les nouvelles réformes qui jetèrent les bases de la démocratie mettaient au cœur de l'activité politique le citoyen. Comme le dit bien P. Vidal-Naquet (1999 : 277), à Athènes, tout dépendait du peuple. Il décidait de la guerre. Il décidait de l'importance et du but de chaque expédition.

À Athènes, Aristagoras exposa les mêmes arguments militaires qu'à Cléomène I^{er} à Sparte ; lesquels arguments tendaient à sous-estimer la puissance militaire de l'adversaire et à faire des éloges de celle de l'allié en vue de le séduire à sa cause. Nous préférons nous attarder sur les nouveaux arguments d'Aristagoras à Athènes. Hérodote (1996 : V, 97) souligne qu'Aristagoras ajouta aux précédents arguments ceci : « *que les Milésiens étaient des colons des Athéniens, qu'il était naturel que ces derniers, disposant de grandes forces, les protégeassent* ». Aristagoras évoque la parenté entre les Athéniens et les Ioniens pour jouer sur les sentiments, et les émotions des Athéniens. Comme le souligne D. Lenfant (2017, p. 25), le thème de la parenté avec les Athéniens se prêtait à l'exploitation politique dans un sens ou dans un autre. En effet, la plupart des cités ioniennes avaient été fondées par des colons venus d'Athènes. Ainsi, dans le jeu politique international, Athènes se présentait-elle comme la métropole de ces cités, et elle revendiquait à cet effet des prérogatives sur tout ce qui touchait directement les colonies et qui mettrait à mal ses intérêts. Cette parenté fut le plus souvent invoquée pour faire pression les uns sur les autres pour créer une obligation d'assistance comme c'est le cas ici.

Contrairement à Sparte, l'ambassade d'Aristagoras à Athènes parvint à ses fins. Hérodote (1996 : V, 97) affirme : « *persuadés par lui [Aristagoras], les Athéniens votèrent l'envoi de vingt vaisseaux au secours des Ioniens.* ». Aristagoras eut satisfaction à Athènes. Cependant, ironiquement, Hérodote (1996 : V, 97) fait remarquer que « *il est plus aisé, faut-il le croire, de tromper beaucoup d'hommes qu'un seul : Aristagoras n'avait pu tromper Cléomène de Lacédémone isolé ; il y réussit pour trois myriades d'Athènes.* ». Nous pouvons donc croire que la raison qui motiva le soutien des Athéniens fut leur parenté avec les Ioniens. S'il est vrai que des liens de parenté existaient entre les Milésiens et les Athéniens et que venir au secours d'une colonie était perçu comme un devoir de la part des métropoles, cependant pour Athènes, l'occasion pouvait lui permettre de marquer son influence dans la région et se présenter comme la protectrice naturelle des cités d'Asie.

Par ailleurs, nous estimons que la tournée d'Aristagoras en Grèce continentale ne se limita pas seulement qu'aux cités de Sparte et d'Athènes dont Hérodote fait clairement écho. Il dût mettre un accent sur les ambassades d'Aristagoras dans ces cités sans doute par leur leadership dans le monde grec. Sur le fait qu'Aristagoras se serait rendu dans d'autres cités autre que Sparte et Athènes, le récit de l'arrivée des Athéniens à Milet nous est intéressant. Hérodote (1996 : V, 99) nous apprend que les Athéniens amenèrent avec eux à Milet cinq trières des Érétriens. Il précise les raisons de la présence des Érétriens en ces termes : « *lesquels [les Érétriens] entraient en guerre non par égard pour Athènes mais pour les Milésiens eux-mêmes envers qui ils acquittaient une dette ; à une époque antérieure, les Milésiens les avaient assistés dans leur lutte contre les Chalcidiens [...].* ». Nous comprenons qu'en dépit des excellentes relations que les Athéniens et les Érétriens entretenaient depuis l'époque des Pisistratides (V. Colonge 2017 : 407), ce ne fut pas les Athéniens qui négocièrent l'expédition des Érétriens en Ionie. Mais, Hérodote ne fait aucunement mention de la démarche qui aboutit à l'engagement des Érétriens. Toutefois, si nous nous en tenons aux raisons évoquées par notre source, nous pouvons envisager une ambassade d'Aristagoras à Érétrie. Il est donc fort probable qu'Aristagoras ait séjourné à Érétrie pour négocier le soutien militaire des Érétriens. Il pouvait compter sur les bonnes relations qui existaient entre sa cité et celle d'Érétrie. Ces relations s'étaient traduites par le soutien militaire que les Milésiens apportèrent aux Érétriens pendant la guerre de Lélante, qui, au VII^e s., avait divisé une partie du monde grec en deux blocs.⁶ Tout comme Érétrie, il n'est donc pas exclu qu'Aristagoras se soit rendu dans d'autres cités moins importantes comparées à Sparte et Athènes.

Au total, l'infériorité militaire et les limites financières amenèrent Aristagoras à mener une diplomatie militaire en Grèce continentale. Cette diplomatie se solda par l'engagement des cités d'Athènes et d'Érétrie de soutenir la révolte ionienne.

En somme, la soif du pouvoir et la peur de le perdre poussèrent Aristagoras à entreprendre des actions de défiance à l'égard du pouvoir perse. Des actions politiques et diplomatiques dans lesquelles il entraîna les cités ioniennes et certaines cités d'Europe dans son projet subversif. Ayant mobilisé des forces, il ouvrit la phase armée de son projet dont les conséquences furent désastreuses.

⁶ Cf. la note infra de la traduction de Legrand du chapitre 99 du livre V d'Hérodote ; Thuc., II, 15.

3.2. La phase armée de la rébellion d'Aristagoras et ses conséquences

Après s'être rendu en Grèce continentale pour demander l'aide à Sparte et à Athènes, Aristagoras engagea l'Ionie dans une guerre contre les Perses. Une guerre qui entraînera de nombreuses conséquences dans ladite région en particulier et entre les Grecs et les Perses en général.

L'objectif d'Aristagoras était de prendre Sardes. À ce sujet, Hérodote (1996 : V, 99) affirme : « *lorsque les Athéniens furent arrivés à Milet sur vingt vaisseaux, amenant avec eux cinq trières des Érétriens (...) et que s'y trouva le reste des alliés, Aristagoras fit partir une expédition contre Sardes.* ». Sardes était la capitale régionale du pouvoir perse où Artaphernès était à la tête de l'administration. L'expédition visait sans nul doute personnellement Artaphernès. Le but était de mettre à mal son pouvoir et son autorité dans la région, car les Grecs coalisés devaient s'attendre inéluctablement à des actions du pouvoir central perse comme l'envoi d'un important renfort à Artaphernès. Il est indéniable que si le Satrape tombait, Aristagoras se verrait libérer, dans une certaine mesure, des conséquences de l'échec de Naxos. Hérodote (1996 : V, 99) fait tout de même une précision de taille en ce qui concerne Aristagoras. Il n'accompagne pas l'armée coalisée qu'il a mis sous le commandement de deux de ces proches en occurrence des Milésiens. Une attitude contraire à la nature des héros, des guerriers et hommes d'État grecs qui conduisaient toujours leur armée à la guerre.

Il a lieu de s'interroger sur la véritable raison du soutien des Athéniens à Aristagoras. Nous ne saurions nier que les liens de parentés associés aux assurances données par Aristagoras sur la mobilisation des Ioniens aient pu convaincre une bonne partie des Athéniens. Cependant une autre partie devait juger le moment favorable pour régler des comptes avec le satrape perse Artaphanès au sujet d'Hippias. C'est d'ailleurs ce dernier motif que P. Brun et A. Queyrel estiment la vraie raison du soutien des Athéniens. En effet, peu de temps avant l'arrivée d'Aristagoras, les Athéniens s'étaient heurtés à Artaphernès au sujet d'Hippias (Hérodote, 1996 : V, 96.). Ce dernier, chassé par une coalition de clans nobles (P. Green 2008 : 50), s'était réfugié auprès du Satrape perse. En exil, il constituait en effet une menace pour Athènes, car il cherchait, avec le soutien de son hôte, l'occasion favorable de retourner dans sa cité natale pour se venger de ses adversaires politiques (E. Hermann-Otto 2005 : 49 ; A. Queyrel 2003 : 82). Nous pouvons donc abonder dans le même sens qu'A. Queyrel (2003 : 82) pour dire que le mécontentement

provoqué par le soutien perse à Hippias pesa dans cette aide. L'intérêt pour les Athéniens était donc de prévenir les actions subversives qui se préparaient depuis Sardes.

En tout, le nombre de trières envoyé par les soutiens européens s'élevait à vingt-cinq. Connaissant ce nombre, il est possible d'en déduire l'effectif d'hommes mobilisés par les deux cités. Pour cela, nous nous appuyons sur J. S. Morrison et J.-F. Coates (1999 : 134) qui affirment que, durant toute la période étudiée ici, une trière au complet, sans troupes supplémentaires, transportait un équipage de 200 hommes, outre le triérarque. Ainsi, en faisant le calcul, obtenons-nous un effectif cumulé de 5000 hommes dont 4000 Athéniens et 1000 Érétriens. Mais tous n'étaient certainement pas des hoplites, il faut compter autour de 2500 hommes en armes quand on en déduit les rameurs et autres personnels des navires (G. Glotz 1938 : 22). Particulièrement, les moyens qu'Athènes déploya suscitèrent chez les auteurs modernes de nombreuses appréciations divergentes. A. Queyrel (2003 : 82) soutient qu'on peut considérer cette aide comme limitée. Quant à P. Brun (2020 : 16), il estime que pour ne pas faire une mauvaise appréciation de l'aide athénienne qu'il ne faudrait pas perdre de vue la période dans laquelle elle se situa, car, à cette période, la cité ne possédait pas une importante flotte comme celle qu'elle disposait après les guerres médiques. Pour P. Green (2008 : 84), avant les préparatifs de la deuxième guerre médique (480/79), la cité ne comptait jamais plus de 50 trières mobilisables. Dans ce contexte, vingt trières n'étaient pas insignifiants. Pour notre part, nous estimons que vingt trières étaient peu face à la capacité de mobilisation des Perses même si nous convenons que ce nombre était relativement important dans ce que la cité comptait comme trière.⁷

Les renforts venus d'Athènes et d'Érétrie en 498/7 ravivèrent l'ardeur des Ioniens. Ainsi, de Milet, abordant à Éphèse, les Alliés, guidés par les Éphésiens, s'avancèrent à l'intérieur du pays, puis arrivèrent à Sardes qu'ils prennent sans résistance et l'incendièrent. Au cours de l'incendie, le temple de la déesse Cybèle fut détruit (Hérodote, 1996 : V, 101). Cependant, Artaphernès s'était déjà replié avec ses hommes dans la citadelle de la cité (Hérodote, 1996 : V, 100), car l'acropole construite sur une avancée rocheuse particulièrement escarpée constituait à la fois un poste de guet pour surveiller le pays et une défense réputée imprenable (Bouزيد-Adler 2014 : 7). Elle fut assiégée mais ne put tomber aux mains des révoltés Ioniens. Par ailleurs, avec l'arrivée progressive des renforts perses, les grecques ne purent maintenir leurs positions et ils

⁷ Sur la capacité des Perses à mobiliser, cf. Hérodote, 1963 : VI, 13.

durent se replier sur Éphèse où des troupes levées par les Perses dans les territoires situés au-delà de l'Halys les défièrent. Les Ioniens furent vaincus, et nombreux d'entre eux furent tués. Parmi les morts, on comptait, entre autres, Evalcis, général des Érétriens (Hérodote, 1996 : V, 102). Après cet épisode, les Athéniens retournèrent à Athènes malgré les supplications des Ioniens. Selon Hérodote (Hérodote, 1996 : V, 103), leur retour était dû à la reprise des hostilités avec Égine. Mais même si cela pouvait en être une raison valable, nous estimons que les Athéniens pouvaient juger que leur objectif était atteint avec le saccage de Sardes. Le soulèvement de la région et les actions de reprises de contrôle que les Perses allaient entreprendre mettraient en veilleuse les projets d'Hippias. Il faut toutefois reconnaître que l'engagement athénien fut de courte durée et limité en effectif.

Les conséquences de l'attaque de Sardes furent désastreuses pour les cités grecques d'Asie. Celles de Chypre furent les premières à subir la colère des généraux perses. Il s'en suivra pour elles une période d'asservissement et d'humiliations. Les Perses remirent sur leurs trônes des rois qui leur étaient fidèles, aidés en cela par les Phéniciens qu'ils récompensèrent en leur accordant des privilèges commerciaux. L'une après l'autre, les cités de l'Hellespont furent prises et les Cariens qui, d'accord avec les Ioniens, s'étaient déclarés en état de rébellion contre les Perses furent vaincus après deux batailles rangées (Hérodote, 1996 : V, 117-120). Clazomènes et Cumes tombèrent à leur tour. Artaphernès et Otane, troisième général perse, se chargèrent de mater les cités d'Ionie. Voyant de plus en plus de cités ioniennes tombées aux mains des Perses, Aristagoras, aux abois, jugeant alors qu'il lui était impossible de résister à la puissance de Darius, ne songea plus qu'à fuir (Hérodote, 1996 : V, 123). Une fois encore, Aristagoras fuit ses responsabilités. Beaucoup de Milésiens se dérobèrent de l'asservissement perse et partirent pour la Thrace avec Aristagoras. Hérodote (1996 : V, 126) soutint que par la suite il sortit pour une expédition militaire, et périt, ainsi que toute sa troupe, dans un combat contre des Thraces, qu'il tenait assiégés, et à qui il avait refusé une capitulation pour rendre la ville. À la fin de 494/3, Milet fut prise et rasée après que les Ioniens aient été vaincus sur mer. Les hommes furent massacrés, les femmes et les enfants emmenés à Suse en esclavage (Hérodote, 1963 : VI, 18). Après la chute de Milet, les quelques villes qui luttèrent encore isolément tombèrent l'une après l'autre, et la révolte ionienne s'éteignit sous la vague des sauvages représailles des Perses.

Après ces événements, Darius, ayant eu le rapport de l'attaque de Sardes, sut que les Ioniens avaient été soutenus par les Athéniens et les Érétriens. Il s'indigna profondément de la

participation de ces derniers aux côtés des Ioniens. Il interpréta comme une provocation le fait que des troupes athéniennes aient pris et incendié Sardes. Hérodote (1996 : V, 105) nous dit que Darius, s'étant renseigné sur les Athéniens, saisit son arc, plaça sur la corde une flèche, et la lança avec force vers le ciel en s'écriant, tandis qu'elle volait dans les airs : « *O Zeus, qu'il me soit donné de tirer vengeance des Athéniens !* ». Il ordonna en même temps qu'à chacun de ses repas un de ses domestiques lui répêât trois fois ces mots : « *Maître, souviens-toi des Athéniens.* ». Dès lors, il projeta de marcher sur les Grecs d'Europe. En 492/1, afin que l'Ionie ne soit plus une extrémité de l'empire et empêcher les Ioniens d'aller chercher des renforts en Grèce continentale, les Perses franchirent l'Hellespont pour soumettre la Grèce. Les succès furent modérés. La Macédoine fut intégrée dans l'Empire Perse (Hérodote, 1963 : VI, 44). Mais une tempête fit perdre aux Perses beaucoup de navires. Ainsi, ils décidèrent de rentrer chez eux et d'envoyer des hérauts dans les cités grecques pour leur demander terres et eau. Athènes et Sparte rejetèrent la demande. Alors allait s'ouvrir les pages des guerres médiques sous le prétexte de la participation d'Athènes et d'Érétrie à la révolte ionienne.

Conclusion

Notre étude s'est prêtée à l'analyse du rôle joué par Aristagoras dans le déclenchement des guerres médiques. Nous avons d'abord présenté le contexte politique qui prévalait en Ionie et dans lequel Aristagoras arriva au pouvoir à Milet autour de 511/0. Ensuite, il nous paraissait important de relever et de comprendre les raisons qui ont conduit Aristagoras à entraîner l'Ionie dans un conflit ouvert contre la Perse. Enfin, nous avons fini par analyser les manifestations de la rébellion d'Aristagoras.

Déjà soumis aux Lydiens, les Ioniens se soumettront encore aux Perses après la victoire de Cyrus sur Crésus en 546. Cependant, la domination perse associa à la gestion du pouvoir l'élite locale, en mettant en place des tyrans comme Aristagoras. Les ambitions politiques de ce dernier le poussèrent à provoquer une guerre contre Naxos. Pour mettre en œuvre son projet, il tint des promesses et prit des engagements vis-à-vis des Perses. Cependant, l'expédition qu'il mena échoua. Alors pour se prémunir des représailles et tenter de sauvegarder son pouvoir, il organisa une révolte contre l'autorité perse. Il mena des actions de défiance à l'égard du pouvoir perse. Ces actions se manifestèrent aux niveaux politique et diplomatique. Elles furent notamment la renonciation à la tyrannie, la révocation des tyrans à la solde des Perses, le rapt des

navires perses, la frappe d'une nouvelle monnaie en Ionie et une offensive diplomatique qui aboutit à la participation d'Athènes et d'Érétrie à la phase armée de son projet. Avec l'aide de ces dernières, les Ioniens s'en prirent à Sardes la capitale Perse en Asie-mineure, l'incendièrent mais ne parvinrent pas à la prendre totalement. Toutefois, dans la région, l'attaque de Sardes eut un retentissement considérable. Cependant, les Perses parvinrent à reprendre rapidement le contrôle. Milet fut durement réprimée, ses habitants amenés en esclavage en exil. Aristagoras s'exila avant la prise de Milet puis trouva la mort dans une campagne en exil. Darius se jura de se venger de la participation des Grecs du continent à la révolte ionienne. Dès lors, s'ouvrirent les guerres médiques. Nous pouvons donc affirmer que les ambitions personnelles d'Aristagoras de Milet précipitèrent la guerre entre les Grecs et les Perses au V^e siècle avant notre ère.

Sources et bibliographie

Sources

HÉRODOTE, éd. Les Belles Lettres, Ph.-E. LEGRAND, 1960, Hérodote, *Histoires*. Liv. IV, *Melpomène*, 3^e éd. 1 vol, CUF, Paris.

HÉRODOTE, éd. Ph.-E. LEGRAND, 1996, Hérodote, *Histoires*. Liv. V, *Terpsichore*, 5^e tir. 1 vol, CUF, Paris.

HÉRODOTE, éd. Ph.-E. LEGRAND, 1963, Hérodote, *Histoires*. Liv. VI, *Erato*, 1 vol, CUF, Paris.

THUCYDIDE, éd. Les Belles Lettres, J. DE ROMILLY, 1953, Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*. T. I, Liv. I, 1 vol, CUF, Paris.

THUCYDIDE, éd. Les Belles Lettres, J. DE ROMILLY, 1962, Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*. T. II. 1^e p. Liv. II, 1 vol, CUF, Paris.

Bibliographie

AMOURETTI Marie-Claire et RUZÉ Françoise, 2003, *Le monde grec antique. Des palais crétois à la conquête romaine*, Paris, Hachette.

BOUZID-ADLER Fabrice, 2014, « Noms iraniens dans l'onomastique de la ville de Sardes », *ABELAO 3*, Belgique, p. 7-32.

BRUN Patrice, 2020, *Le monde grec à l'époque classique (500-323 avant J.-C.)*, Paris, A. Colin.

COLONGE Victor, 2017, *Le rôle des grands sanctuaires dans la vie internationale en Grèce aux Ve et IV^e siècles av. J.-C.*, Thèse, Lyon, Université de Lyon.

DEBORD Pierre, 1999, *L'Asie Mineure au IV^e siècle (412-323 a.C.). Pouvoirs et jeux politiques*, Paris, diff. De Boccard.

- DUBEUX Louis, 1841, *La Perse, l'univers : histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, industries, etc ; Asie*, Florence/Bibliothèque nationale de Florence, Firmin Didot frères.
- FINLEY Moses I., 1999, « Sparte », dans : Jean-Pierre VERNANT (dir.) : *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Seuil, p. 189-212.
- GLOTZ Gustave, 1938, *Histoire grecque. La Grèce au V^e siècle*, tome II, Paris, PUF.
- GOBRY Ivan, 2001, *La cosmologie des Ioniens*, Paris, Harmattan.
- GREEN Peter, 2008, *Les guerres médiques*, Paris, Tallandier.
- GROUSSET René, LÉONARD Émile G. (dir.), 1956, *Histoire universelle (1) : Des origines à l'islam*, Paris, Gallimard.
- HERMANN-OTTO Elisabeth, 2005, « Le problème ionien lors de la conférence de Samos », *Revue Internationale des droits de l'Antiquité LII*, p. 43-69.
- LENFANT Dominique, 2017, « Les désignations des Grecs d'Asie à l'époque classique, entre ethnicité et jeux politiques », *Erga-Logoi*, 5, p. 15-33.
- MORRISON John. S., COASTES John. F., 1999, *Greek and Roman oared warships 399-30 B.C.*, Oxbow Books.
- MOUCHARTE Ghislaine, 1984, « À propos d'une découverte de monnaies de Milet », *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*, Bruxelles, p. 19-35.
- PETIT Paul, 1971, *Précis d'histoire ancienne*, Paris, PUF.
- QUEYREL Anne, 2003, *Athènes. La cité archaïque et classique du VIII^e siècle à la fin du V^e siècle*, Paris, A. et J. Picard.
- RICHER Nicolas, 2017, *Atlas de la Grèce classique : Ve-IVe siècle av. J.-C., l'âge d'or d'une civilisation fondatrice*, Paris, autrement.
- SAULNIER Aristide, 2013, *L'Antiquité : Orient-Grèce-Rome*, 1 vol., Paris, Hachette Bnf.
- VERGNAUD Baptiste, 2012, *Recherches sur les fortifications d'Anatolie occidentale et centrale au début du premier millénaire av. J.-C. (Xe-VI e s.)*, Thèse, Bordeaux, Ausonius-Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-âge, Montaigne-Bordeaux 3, 419 p.
- VIDAL-NAQUET Pierre, VERNANT Jean-Pierre, 1999, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Paris, Essai.